

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

642^e séance

Jeudi 10 juin 2011, à 10 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 21.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, bonjour. Je déclare ouverte la 642^e réunion du Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Nous allons reprendre nos travaux et nous allons continuer l'examen du point 16 de l'ordre du jour, "Rapport du Comité à l'Assemblée générale".

Rapport du Comité à l'Assemblée générale (point 16 de l'ordre du jour) (*suite*)

Document A/AC.105/L.281/Add.1

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je voudrais vous proposer de commencer l'adoption de la suite de ce rapport. Nous allons continuer ce que nous avons commencé hier.

Il s'agit du document A/AC.105/L.281/Add.1. Pour l'instant, nous allons laisser de côté le paragraphe 26. Nous allons y revenir dans un tout petit instant.

Paragraphe 29

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons reprendre au paragraphe 29, Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième anniversaire session.

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vais donner la parole au délégué de la France qui aurait une proposition sur le paragraphe 26 dès à présent.

M. L. SCOTTI (France) : Monsieur le Président, je crois que le texte tel que proposé après quelques petits ajustement éditoriaux est maintenant visible à l'écran. Pour éviter de le relire, le paragraphe 26 reprend de façon compacte le texte qui était le texte original tel qu'amendé sur la base des propositions de notre distingué collègue de la Chine. Le paragraphe 26*bis* reprend la phrase centrale du paragraphe initial, où effectivement il y avait un jugement de valeur sur le contenu de la proposition de Code de conduite, ce jugement de valeur est, si je puis dire, mis dans la bouche des délégations qui ont soutenu cette appréciation du projet de Code.

Il y a, à la fin de la dernière ligne du paragraphe 26, une note de bas de page qui est le lien vers le site du Conseil de l'Union européenne qui donne l'accès au texte complet du Code. C'est visible en bas de la page. En fait, c'est la première référence qu'il faut mettre. Il faut donc supprimer la deuxième référence qui est plus longue. Voilà. Il faut effacer les mots à partir de "All" inclus.

C'est tout, Monsieur le Président. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la France pour ce nouveau paragraphe 26 et donc pour la proposition d'un 26*bis*. Y aurait-il des observations sur cette version proposée sur le paragraphe 26 et 26*bis* ? La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. La Chine est prête à accepter la proposition du délégué de la France et nous voudrions remercier la délégation de la France d'avoir proposé cette nouvelle version.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup au délégué de la Chine. Y aurait-il d'autres réactions sur ce paragraphe tel qu'il nous a été proposé par la France ? Non. Bien. *Ce paragraphe 26 est donc adopté, et le paragraphe 26bis également.*

Paragraphe 29

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous propose d'en venir donc au paragraphe 29, il s'agit toujours du même document. Il s'agit du Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième anniversaire session. Y aurait-il des commentaires sur ce paragraphe 29 ? Non. *Le paragraphe 29 est donc adopté.*

Paragraphe 30

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous propose de passer au paragraphe 30 maintenant. Y a-t-il des commentaires sur le 30 ? Non. *Le paragraphe 30 est adopté.*

Paragraphe 31

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 31. Y a-t-il des commentaires sur ce paragraphe 31 ? Non. *Le paragraphe 31 est adopté.*

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Paragraphe 32

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, paragraphe 32. Y a-t-il des réactions sur ce 32 ? Non. *Le paragraphe 32 est donc adopté.*

Paragraphe 33

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 33. Y a-t-il des observations sur ce paragraphe 33 ? Non. *Le paragraphe 33 est donc adopté.*

Paragraphe 34

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 34. Y a-t-il des commentaires sur le 34 ? Non. *Le paragraphe 34 est donc adopté.*

Paragraphe 35

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 35. Des réactions sur le 35 ? Non. *Le paragraphe 35 est donc adopté.*

Paragraphe 36

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 36. Des commentaires sur le 36 ? Non. *Le paragraphe 36 est donc adopté.*

Paragraphe 37

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 37. Y a-t-il des commentaires sur le 37 ? Non. *Le paragraphe 37 est donc adopté.*

Paragraphe 38

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 38. Y a-t-il des commentaires sur le 38 ? Non. *Le paragraphe 38 est donc adopté.*

Paragraphe 39

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 39. Y a-t-il des commentaires sur le 39 ? Non. *Le paragraphe 39 est donc adopté.*

Paragraphe 40

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 40. Y a-t-il des observations sur le 40 ? Non. *Le paragraphe 40 est donc adopté.*

Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial

Paragraphe 41

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial, paragraphe 41. Y a-t-il des observations sur le 41 ? Non. *Le paragraphe 41 est donc adopté.*

Paragraphe 42

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 42. Il y a eu un tout petit problème technique, une petite confusion dans les canaux. Visiblement, le problème est réglé. Y a-t-il des réactions sur ce 42 ? Non. *Le paragraphe 42 est donc adopté.*

Paragraphe 43

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 43. Y a-t-il des commentaires sur le 43 ? Non. *Le paragraphe 43 est donc adopté.*

Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites

géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications

Paragraphe 44

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Questions relatives à la définition et de la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications. Paragraphe 44. Y a-t-il des commentaires sur le 44 ? Non. *Le paragraphe 44 est donc adopté.*

Paragraphe 45

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 45. Des réactions sur le 45 ? Non. *Le paragraphe 45 est donc adopté.*

Paragraphe 46

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 46. Des réactions sur le 46 ? Non. *Le paragraphe 46 est donc adopté.*

Paragraphe 47

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 47. Y a-t-il des commentaires sur le 47 ? Non. *Le paragraphe 47 est donc adopté.*

Paragraphe 48

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 48. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant ce paragraphe 48 ? Non. *Le paragraphe 48 est adopté.*

Paragraphe 49

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 49. L'Algérie a la parole.

M. A. OUSSEDIK (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Il s'agit de la version française du paragraphe 49, à la deuxième ligne, il s'agit de remplacer "*selon les principes*" par "*sur la base*". Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. C'est une correction à apporter au texte en français seulement. Le secrétariat a bien pris note.

Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant ce paragraphe 49 ? L'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes d'accord. Il faut dire

"*Some delegations*", "*Quelques délégations*".
Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : On nous propose de commencer le paragraphe en disant "*Quelques délégations ont estimé*", et non pas de dire "*Le point de vue*" comme c'est actuellement. Est-ce que vous avez des commentaires à faire concernant cette proposition ? Non. *Cette modification est acceptée et nous acceptons le paragraphe 49.*

Examen et révision éventuelle des principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Paragraphe 50

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous en sommes à la rubrique n° 4, Examen et révision éventuelle des principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, paragraphe 50. Avez-vous des observations à faire à ce sujet ? Non. *Le paragraphe 50 est adopté.*

Paragraphe 51

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe suivant, 51. Pas d'observations. *Le paragraphe 51 est adopté.*

Paragraphe 52

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 52. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant ce paragraphe 52 ? *Le paragraphe 52 est adopté.* Merci.

Paragraphe 53

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 53. Est-ce qu'il y a des observations à faire à ce sujet ? Non, pas d'observations. *Le paragraphe 53 est adopté.*

Paragraphe 54

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 54. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 54 est adopté.*

Paragraphe 55

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 55. Le Venezuela a la parole.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Le texte en espagnol de ce paragraphe, le texte est correct mais la dernière phrase nous dit :

"*(...) nouveaux instruments juridiques pour définir la responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de sources d'énergie nucléaires*".

Ce n'est pas bien rédigé ici parce que la responsabilité c'était quelque chose de très clair, il y a les instruments internationaux à ce sujet, les États sont responsables de leurs institutions qui sont liées aux sources d'énergie nucléaires. Je vais préparer une nouvelle phrase en espagnol, je vais la transmettre au secrétariat pour que nous puissions ensuite l'examiner en salle.

La même chose vaut pour le paragraphe 36 d'ailleurs. Je vais vous proposer un petit texte et en attendant nous pouvons continuer l'examen de la suite des paragraphes. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Bien, alors vous n'avez pas de problème en ce qui concerne le texte en anglais. C'est un problème simplement qui est lié au texte en espagnol, c'est cela ?

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Non, Monsieur le Président, c'est la même chose en anglais, parce qu'il s'agit d'avoir des normes contraignantes pour l'utilisation des sources d'énergie nucléaires. Il ne s'agit pas de définir la responsabilité des États. Cette dernière est extrêmement claire, bien expliquée dans les traités. Ce que nous voulons dire c'est qu'il s'agit de l'utilisation de sources d'énergie nucléaires, de ces institutions qui les utilisent et je prépare un texte. En attendant, on peut continuer à examiner les autres paragraphes. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Alors nous allons en suspens pour l'instant l'adoption de ce paragraphe 55. Le Venezuela nous proposera un petit texte concernant ce paragraphe.

Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux, à la convention relative aux garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles

Paragraphe 56

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons maintenant à la rubrique 5 intitulée, Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux, à la convention relative aux garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles. Je voudrais vous demander si vous avez des observations à faire concernant le paragraphe 56. Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 57

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 57. La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je serai bref. Après le mot "noted", "note avec satisfaction" faut-il dire.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Vous intervenez au sujet de quel paragraphe ?

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Du 57.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La Chine nous propose, concernant ce paragraphe 57, que l'on dise "Le Comité a noté avec satisfaction que le Conseil" etc.

Est-ce que vous avez une observation à faire concernant la proposition de la Chine ? Le Venezuela, est-ce que vous acceptez ce paragraphe 57 ? Vous avez dit avoir quelques observations à faire concernant le paragraphe 57.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Excusez-moi. Non, Monsieur le Président, ce n'était pas 57, ce n'était pas 36 que je voulais dire, 36 et pas 57.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le 36, c'est ça ? Mais on l'a déjà adopté le paragraphe 36, Monsieur.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, c'est ça, il a été adopté. Mais je voulais simplement dire que dans ce paragraphe 36, il s'agissait de la même erreur que dans le 55. Il faudrait modifier aussi le paragraphe 36 parce que c'est une erreur dans la rédaction. On ne va pas modifier le fond mais la forme. Simplement d'une phrase dans les paragraphes 55 et 36.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Le paragraphe 57, à ce sujet une modification a été proposée par la Chine. *Nous acceptons ce paragraphe.*

Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial

Paragraphe 58

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 58, Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial. Y a-t-il des observations à faire à ce sujet ? Non. *Le paragraphe 58 est adopté.*

Paragraphe 59

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 59. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 60

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 60. Avez-vous des observations à faire concernant ce paragraphe ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 61

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 61. Des observations ? *Le paragraphe 61 est adopté.*

Paragraphe 62

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 62. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant ce paragraphe 62 ? *Le paragraphe 62 est adopté.*

Paragraphe 63

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 63. Y a-t-il des observations concernant le paragraphe 63 ? Non. *Le paragraphe 63 est adopté.*

Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux

Paragraphe 64

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, paragraphe 64. Y a-t-il des observations concernant le paragraphe 64 ? Non. *Le paragraphe 64 est adopté.*

Paragraphe 65

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 65. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 66

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 66. Y a-t-il des observations à son sujet ? Non. *Le paragraphe 66 est adopté.*

Paragraphe 67

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant au paragraphe 67. Est-ce qu'il y a des observations au sujet de ce paragraphe ? Non. Il n'y en a pas. *Alors nous l'adoptons, ce paragraphe 67.*

Paragraphe 68

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 68. Y a-t-il des commentaires à son sujet ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 69

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 69. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 69 est adopté.*

Paragraphe 70

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 70. Y a-t-il des observations concernant ce paragraphe ? Non. *Le paragraphe 70 est adopté.*

Paragraphe 71

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 71. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 71 est adopté.*

Échange général d'informations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique

Paragraphe 72

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 72. Échange général d'informations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Y a-t-il des observations ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 73

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 73. Pas de commentaires. *Adopté.*

Paragraphe 74

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 74. Pas d'observations. *Le paragraphe 74 est adopté.*

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-et-unième session du Sous-Comité juridique

Paragraphe 75

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant au projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-et-unième session du Sous-Comité juridique. Paragraphe 75. Est-ce qu'il y a des observations ? Non. *Le paragraphe 75 est adopté.*

Paragraphe 76

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant au paragraphe 76. Il y a un commentaire, point ordinaire, le premier point doit être intitulé "Élection du Président", et ensuite les questions suivent dans l'ordre normal. Le paragraphe 76, point ordinaire, le premier point est intitulé

“Élection du Président”, ensuite nous avons les autres.

Le représentant de la République tchèque a la parole.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Qu'en est-il du Vice-Président, Monsieur le Président ? Il vaut mieux dire “Élection du Bureau”.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : M. le représentant de la République tchèque, il s'agit ici uniquement du Sous-Comité juridique et donc il s'agit du Président. Lorsqu'il s'agit de la même question concernant le Comité, à ce moment-là, on dit “Élection du Bureau”.

Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant le paragraphe 76 ? Il n'y en a pas. *Le paragraphe 76 est adopté tel qu'amendé.*

Paragraphe 77

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 77. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 78

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 78. Pas d'observations ? *Il est adopté.*

Paragraphe 79

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe 79. Pas d'observations ? *Adopté.*

Le Venezuela, est-ce que vous êtes prêt à nous faire cette proposition concernant le paragraphe 55 ? On peut aussi y revenir plus tard.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Je suis en train de préparer maintenant le texte en anglais pour faire la proposition en anglais et en espagnol. Excusez-moi de ce retard, je pourrai transmettre le texte au secrétariat. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. La France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : Merci, Monsieur le Président. Dans le document Addendum 1, il manque, sur la partie qui concerne le Rapport du Sous-Comité juridique, il manque, je l'ai signalé au secrétariat hier, une récapitulation de la discussion que nous avons eue à ce Comité plénier sur les questions d'organisation.

Donc, j'avais soumis hier au secrétariat un paragraphe qui reprenait l'intervention que ma délégation avait faite. Je ne sais pas s'il faut le lire

maintenant, en anglais, ou si vous l'avez déjà et on peut l'afficher à l'écran.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le secrétariat a la parole.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous avons, en effet, pris note de cette information concernant le débat au sujet des méthodes de travail du Sous-Comité juridique. Il y a un additif 6 et on a dans ce rapport 6, une question Débat général. Je vous invite à prendre connaissance, Monsieur, de ce document, additif 6. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur, de nous avoir donné cette information. Est-ce qu'il y a des commentaires à faire ? Non.

Passons maintenant au document suivant, et nous attendons la proposition du Venezuela pour revenir au document Additif 1 et on reviendra sur le paragraphe 55 et on adoptera ensuite le document dans sa totalité.

Document A/AC.105/L.281/Add.3

Recommandations et décisions

Application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant à l'additif 3 du document. En ce qui concerne l'additif 4 que nous avons commencé déjà à examiner hier, nous attendons une proposition en russe de la part de la Fédération de Russie.

Nous allons maintenant procéder à l'adoption paragraphe par paragraphe du document A/AC.105/L.281/Add.3. Est-ce que tout le monde a le document en mains ?

Paragraphe premier

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous commençons par le paragraphe premier. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant ce paragraphe premier ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 2

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe 2. Observations ? Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 3

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 4

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 4. Est-ce que vous avez des commentaires à faire concernant le paragraphe 4 ? Non. Il n'y en a pas. *Il est adopté.*

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 5. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 5 est adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 6. Avez-vous des observations à faire concernant ce paragraphe 6 ? Non. *Le paragraphe 6 est adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 7. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 7 est adopté.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 8. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 8 est adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 9. Avez-vous des commentaires ? Non. *Le paragraphe 9 est adopté.*

C) Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Passons à la partie C) Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session. Paragraphe 10. Avez-vous des observations à faire ? Pas de commentaires. *Adopté.*

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 11. Pas de commentaires ? *Adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 12. Est-ce que vous avez des observations ? Non. Nous n'avons oublié aucun État ici qui avait fait des observations. *Il est adopté ce paragraphe 12.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Passons au paragraphe suivant, 13. Il s'agit des présentations techniques. Est-ce que vous avez des commentaires à faire ? Non. Bien. *Le paragraphe 13 est adopté.*

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ; activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ; activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, paragraphe 14. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 14 est adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 15. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 15 est adopté.*

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 16. *Adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 17. *Adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 18. *Adopté.*

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 19. *Adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 20. *Adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 21. Pas d'observations. *Le paragraphe 21 est adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 22. Y a-t-il des observations ? *Adopté.*

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 23. Pas observations ? *Adopté.*

Paragraphe 24

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 24. Pas observations ? *Adopté.*

Paragraphe 25

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 25. Avez-vous des observations ? *Adopté.*

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 26. Avez-vous des observations ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 27

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 27. Pas d'observations ? *Le paragraphe 27 est adopté.*

Paragraphe 28

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 28. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 28 est adopté.*

Paragraphe 29

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 29. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 29 est adopté.*

Service international d'information spatiale

Paragraphe 30

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant au Service international d'information spatiale, paragraphe 30. Pas d'observations ? Non. *Le paragraphe 30 est adopté.*

Paragraphe 31

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 31. Y a-t-il des observations ? Non. *Adopté.*

Coopération régionale et interrégionale

Paragraphe 32

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Coopération régionale et interrégionale, paragraphe 32. Y a-t-il des observations ? Pas de commentaires. *Le paragraphe 32 est adopté.*

Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage

Paragraphe 33

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage, paragraphe 33. Y a-t-

il des observations ? Pas d'observations. *Le paragraphe 33 est adopté.*

Paragraphe 34

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe 34. Pas observations ? *Adopté.*

Paragraphe 35

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 35. Avez-vous des observations à faire ? Non. Bien. *Le paragraphe 35 est adopté.*

Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellites, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Paragraphe 36

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons à la rubrique suivante, Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellites, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre, paragraphe 36. Est-ce que vous avez des commentaires à faire concernant ce paragraphe 36 ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 37

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 37. Y a-t-il des commentaires à faire ? Non. *Le paragraphe 37 est adopté.*

Paragraphe 38

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 38. Des observations ? Non. *Le paragraphe 37 est adopté.*

Paragraphe 39

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 39. Pas de commentaires ? *Le paragraphe 39 est adopté.*

Paragraphe 40

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 40. Pas d'observations ? *Le paragraphe 40 est adopté.*

Paragraphe 41

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous en venons aux débris spatiaux. Paragraphe 41. Commentaires ? Non. *Le paragraphe 41 est adopté.*

Paragraphe 42

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 42. Pas d'observations ? *Le paragraphe 42 est adopté.*

Paragraphe 43

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 43. Est-ce qu'il y a des observations ? La Suisse.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. Excusez-moi d'interrompre ce rythme très bon que vous avez en ce moment. Il s'agit de la traduction de l'IADC en français. Il me semble que ce Comité est un Comité qui réunit des agences spatiales, donc je me demande s'il ne serait pas approprié de remplacer le mot "interinstitutions" par le mot "interagences". Ça donnerait "Le Comité de coordination interagences sur les débris spatiaux". Mais ceci dit, je ne sais pas si le nom qui est proposé est officiel en français. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Madame, de nous avoir fait cette observation. Il s'agit du texte en français et du nom du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux. Le secrétariat a pris note de cette observation et fera les vérifications nécessaires.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires à faire concernant le paragraphe 43 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 43 est adopté.*

Paragraphe 44

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 44. Y a-t-il des commentaires sur ce paragraphe 44 ? Pas de commentaires. *Il est donc adopté.*

Paragraphe 45

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 45. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 45 ? Non. Rien à dire sur le 45. *Il est adopté.*

Paragraphe 46

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 46. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 46 est donc adopté.*

Paragraphe 47

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 47. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 47 est donc adopté.*

Paragraphe 48

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 48. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 48 est donc adopté.*

Paragraphe 49

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 49. Des commentaires sur le 49 ? L'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Pour le 48 et le 49, nous nous étions exprimés, nous nous étions exprimés sur ce sujet. En fait, c'était "une délégation" et pas "des délégations", pour le 48 et le 49.

Excusez-moi, c'est le 49 et 50

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Donc, il s'agirait de changer "L'avis a été exprimé" par "Certaines délégations ont estimé". Y a-t-il des commentaires sur la proposition de l'Arabie saoudite ? Non. *Le paragraphe 49, avec les propositions de modification, est adopté.*

Paragraphe 50

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 50. Même chose. Même proposition de l'Arabie saoudite ? Non pas "Le point de vue a été exprimé", mais "Certaines délégations ont estimé que".

Y a-t-il d'autres commentaires sur ce paragraphe 50 avec cette modification proposée par l'Arabie saoudite ? Non. *Le paragraphe 50 est donc adopté.*

Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Paragraphe 51

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes, paragraphe 51. Y a-t-il des commentaires sur ce paragraphe ? Non. *Le 51 est adopté.*

Paragraphe 52

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 52. Pas de commentaires ? *Il est adopté.*

Paragraphe 53

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 53 maintenant. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le 53 est adopté.*

Paragraphe 54

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 54. Pas de commentaires ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 55

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 55. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 55 est donc adopté.*

Paragraphe 56

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 56. Des commentaires sur le 56 ? Non. *Le paragraphe 56 est adopté.*

Paragraphe 57

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 57. Le Canada.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) : Nous craignons qu'il n'y ait pas de consensus ou que le rapport reflète ici la suggestion de la délégation allemande. Il s'agit de la position d'une délégation et ma délégation craint que cette position, si elle reflétait celle du Comité, qu'elle ouvrirait la porte à un réaménagement des priorités qui pourrait réduire les ressources à d'autres activités nécessaires de l'UNOOSA. En particulier, je me réfère au paragraphe 19 qu'on vient d'adopter et qui mentionne déjà la précarité des ressources pour le programme de développement des applications spatiales.

Nous nous permettons de rappeler aussi le principe qui prévalait à l'origine, lors de la création de SPIDER, qui était des contributions volontaires des membres. Donc en temps d'austérité et de post-crise financière pour certains pays et même plusieurs, nous ne souhaitons pas que le Comité adopte une proposition qui résulte en une augmentation possible du budget régulier pour les Nations Unies de la part de tous les pays.

En ce sens, j'aimerais proposer deux changements à ce paragraphe, et je vais me référer au texte anglais ici. Dans la deuxième ligne, plutôt que le mot "*agreed*", je remplacerais par le mot "*recognized*". Ensuite, à la troisième ligne du texte anglais toujours, après le mot "*consider providing*" ajouter "*on voluntary bases consistent with UN Resolution 65/97*".

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Canada. L'Allemagne a la parole.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Je pense que tel que ce texte est libellé actuellement, cela n'exagère pas la situation

précaire qui prévaut et il n'y a pas d'obligation pour quelque pays que ce soit qui s'ensuit pour financer.

Je pense que tel que ce texte est libellé, ça reflète tout simplement la discussion que nous avons eue entre nous et cela reflète également une lettre qui va être publiée notamment sur internet, où il est dit "*nous devons rechercher un élargissement de ces engagements*" et elle dit "*si des ressources de la part du Comité ne se matérialisent pas*".

On y reviendra au paragraphe 59 quand on parle de viabilité, d'ailleurs. En ce qui concerne ces préoccupations évoquées, peut-être il faudrait dire que le Comité est convenu, nous avons envisagé. Maintenant, il n'y a rien de mal à envisager quelque chose, surtout si on en a besoin. Cela ne préjuge en rien de la suite. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je redonne la parole au Canada.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) : Merci, Monsieur le Président. Je ne vais pas répéter l'intervention que je viens de faire mais "*agreed*" est quelque chose de très fort avec lequel nous ne sommes pas d'accord. Alors on recommande le mot "*recognized*".

Et ensuite les mots de la version anglaise, je n'ai pas la version française devant moi, sont extrêmement forts "*members could consider providing the Program with the necessary*". Ça n'a rien à voir avec la dimension de contribution volontaire qui est à l'origine de ce programme et qui fait l'objet de la Résolution des Nations Unies 65/97.

Je serais d'accord que l'on retourne au texte de la Résolution des Nations Unies 65/97 exactement si c'est nécessaire. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres interventions sur ce sujet et sur la proposition du Canada ? Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation est prête à soutenir l'amendement au paragraphe 57 de la part du délégué du Canada. Je pense que cela reflète mieux la discussion que nous avons eue sur SPIDER et sur les ressources qui pourraient lui être allouées. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci au représentant des États-Unis d'Amérique. Y aurait-il d'autres interventions sur cette proposition d'amendement ? La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous

pouvons faire preuve de souplesse quant à cette proposition du Canada, mais nous regardons justement cette Résolution 65/97 et là on a parlé d'encourager, il ne s'agit pas uniquement d'envisager, il s'agissait d'encourager les États membres à fournir des ressources supplémentaires sur une base volontaire. C'était plus que "envisager". Peut-être qu'il faudrait rajouter "sur une base volontaire", et là on devrait peut-être rajouter à ce moment-là "les États membres devraient être encouragés", même si nous pouvons faire preuve de souplesse, mais c'est le libellé que nous avons utilisé dans cette résolution. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Chine. Y a-t-il des réactions sur la proposition du Canada et les éventuelles modifications ? L'Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis d'accord avec le délégué chinois. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le Canada.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, à ce moment-là, nous dirions "devraient être encouragés à fournir, conformément à la Résolution 65/97, des ressources supplémentaires sur une base volontaire". Voici ce que je propose :

"Le Comité a pris note d'un plan de travail du Programme UN-SPIDER proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 et a reconnu que les États membres devraient être encouragés à fournir sur une base volontaire, conformément à la Résolution des Nations Unies 65/97, les ressources supplémentaires nécessaires pour que le Programme et ses bureaux d'appui régionaux soient en mesure d'apporter un plus fort soutien aux États membres."

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La Suisse a la parole.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous ne sommes pas sûrs, en fait, de bien comprendre ce que l'on veut dire dans ce paragraphe. On parle de "ressources supplémentaires nécessaires". Elles sont nécessaires pourquoi ? Pour réaliser le plan de travail proposé au CRP.16 ? Ce que nous comprenons c'est que le plan de travail pourrait être accompli avec les ressources qui ont déjà été engagées, les contributions volontaires qui ont déjà été engagées.

Voilà, c'est ce que nous aimerions comprendre. Nous aimerions comprendre un petit peu plus le sens de ce paragraphe. Les ressources supplémentaires, elles sont nécessaires pourquoi ? Pour assurer un appui supplémentaire ?

Si c'est ça que l'on veut dire, à ce moment-là on proposerait peut-être de scinder en deux ce paragraphe. La première partie se terminerait après la cote CRP.16 et ensuite, on commencerait un nouveau paragraphe qui serait le texte proposé par les autres délégations.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Donc, vous vous proposez d'arrêter le paragraphe après "CRP.16" et de commencer une nouvelle phrase, un nouveau paragraphe même, un nouveau paragraphe.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, Monsieur le Président, un nouveau paragraphe.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Donc le nouveau paragraphe dirait :

"Le Comité reconnaît que les États membres devraient être encouragés à fournir sur une base volontaire, conforme à la Résolution des Nations Unies 65/97, les ressources supplémentaires nécessaires pour que le Programme et ses bureaux d'appui régionaux soient en mesure d'apporter un plus fort soutien aux États membres."

Telle est votre proposition ? En fait, cela revient au même. C'est juste scindé en deux paragraphes. C'est bien cela ?

Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, effectivement, la déléguée de la Suisse a très certainement raison. Le plan de travail proposé pour 2012-2013 peut être mis en œuvre dans le cadre des ressources existantes, par le budget ordinaire et par des contributions volontaires. Donc, on ne veut pas ici donner l'impression que ces contributions volontaires sont nécessaires, qu'on en a besoin de plus, de supplémentaires, pour mettre en place ce plan de travail.

Donc, effectivement, dans la première partie, nous reconnaissons que le plan de travail peut être mis en œuvre dans le cadre de ressources existantes, mais à l'avenir, pour un appui supplémentaire, il faudrait envisager des ressources supplémentaires.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie les États-Unis. Le Canada tout d'abord, ensuite l'Allemagne. Le Canada.

Mme A.-M. Lan PHAN (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, nous sommes d'accord avec les propositions de la Suisse et des États-Unis.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. L'Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la situation actuelle au sein de SPIDER ne peut pas être considérée comme quelque chose d'acquis. Il y a des gens qui y travaillent et de façon temporaire, provisoire et le financement notamment des personnels, n'est pas tout à fait garanti. Donc, je pense que la façon dont c'est formulé dans le document, c'est une bonne chose, justement. Nous pourrions avoir besoin de ressources supplémentaires, éventuellement pour les deux.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je me demande si nous comprenons bien l'évolution du Programme SPIDER et où il va. Ce plan de travail 2012-2013 pourrait peut-être être mis en œuvre dans le cadre du budget ordinaire. C'est clair pour certains, pour moi un petit peu moins, parce que nous nous avons eu l'impression que le budget ordinaire ne suffira pas très certainement pour UN-SPIDER pour les deux prochaines années, c'est l'impression que nous avons.

Donc, le plan de travail devrait être mis en œuvre dans le cadre de ressources volontaires. Donc, il y a en fait deux choses distinctes, le programme ordinaire et puis les ressources supplémentaires qui pourraient aider à financer notamment le plan de travail.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Chine. Est-ce qu'il y aurait des objections pour garder un paragraphe avec la proposition du Canada, à savoir "reconnait, encourage sur une base volontaire" etc. ? Est-ce que vous seriez d'accord également pour scinder en deux ce paragraphe et de maintenir le deuxième avec la formulation du Canada ?

Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous, nous sommes prêts à maintenir ce paragraphe tel qu'amendé par le Canada. Je voudrais juste une précision : le plan de travail dont nous prenons note pour 2012-2013, il est déjà financé. Ai-je raison ? Est-ce qu'il est déjà financé ? Sinon, là nous avons un petit problème.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : C'est un plan qui est totalement financé. Il est financé. On m'assure ici que le plan est financé totalement. Donc, est-ce que vous êtes d'accord pour maintenir ce paragraphe tel qu'il a été présenté ? Le Canada.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Avec la déclaration du secrétariat, à savoir que le programme est financé, de toute évidence, il est indispensable de scinder en deux ce paragraphe comme l'a proposé la Suisse. Donc, nous, nous sommes prêts à appuyer cette proposition de la Suisse, d'en faire un paragraphe 57 et un 57bis. Qu'il y ait donc deux paragraphes au lieu d'un. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres commentaires sur cette dernière proposition, proposition de la Suisse appuyée par le Canada ? Non.

Bien, alors, je vous propose de scinder en deux ce paragraphe 57, comme suit.

Paragraphe 57 :

"Le Comité a pris note du plan de travail du Programme UN-SPIDER proposé pour l'exercice biennal 2012-2013 (la cote du document A/AC.105/201/CRP.16)."

Fin du paragraphe 57. Et ensuite, nous aurions un 57bis :

"Le Comité a reconnu que les États membres devraient être encouragés à fournir, sur une base volontaire, conforme à la Résolution 65/97, les ressources supplémentaires nécessaires pour que le Programme et ses bureaux d'appui régionaux soient en mesure d'apporter un plus fort soutien aux États membres."

Êtes-vous tous d'accord pour accepter ce texte donc, en deux paragraphes ?

Le Royaume-Uni.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Une petite question, est-ce que vous pourriez relire une deuxième fois le deuxième paragraphe, parce que je ne suis persuadée que ce soit tout à fait correct en anglais ? Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, effectivement, vous êtes locuteur de naissance.

Bien, reprenons. Le paragraphe 57bis :

“Le Comité a reconnu que les États membres devraient être encouragés à fournir” etc. etc.

Est-ce que ça vous va ?

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Comme ça, ça va, oui.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : *Le paragraphe 57, le nouveau 57 est adopté.*

Le 57bis tel qu'il vient d'être lu. Pas de commentaires ? *Il est donc adopté.*

Paragraphe 58

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 58. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 58 est adopté.*

Paragraphe 59

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 59. L'Allemagne a la parole.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. En lisant le 59 qui commence par *“Le point de vue a été exprimé”*, je ne suis pas sûr que cela reflète vraiment cette séance spéciale. Nous avons eu la lettre de notre Ministre. Ce que je suggère c'est ce qui suit :

“Le Comité a noté avec préoccupation que”

Ça reflèterait mieux ce qui a été dit et ça correspond à la situation dans laquelle nous sommes. On pourrait même éventuellement biffer la deuxième phrase, parce que c'est la conséquence directe de cette préoccupation qui vient d'être exprimée.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Donc ce que vous proposez, de remplacer *“Le point de vue a été exprimé”* par *“Le Comité a noté avec préoccupation que”*. Donc, par esprit de compromis, on pourrait éliminer, biffer la deuxième phrase *“Il a été proposé d'envisager”*. Telle est votre proposition ? Oui.

Donc, la proposition de l'Allemagne, *“Le Comité a noté avec préoccupation que la viabilité à long terme du programme UN-SPIDER pourrait être compromise par le fait que ce dernier est financé exclusivement par des contributions volontaires”*.

Le Canada a la parole.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je crois que je préférerais ici, en tout cas pour la délégation canadienne, que le texte

commencer par *“Some delegations noted”* ou *“It was the view of some delegations”*, mais pas nécessairement que le Comité a exprimé cette inquiétude. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Canada. L'Arabie saoudite a la parole.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au 57, nous avons déjà exprimé l'idée selon laquelle nous reconnaissons que les États membres devraient être encouragés, donc en fait, nous n'avons pas besoin de ce 59.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : L'Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, nous avons besoin de ce 59 parce qu'il est question de viabilité ici. Et au 57 et 57bis on ne parle que d'appui supplémentaire. Mais ce qui pourrait éventuellement nous préoccuper c'est que ce programme manque de viabilité et qu'un jour ou l'autre il n'existe plus, qu'il meure. C'est ça qui nous préoccupe et donc le terme de viabilité nous paraît très important.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci à l'Allemagne.

Donc la dernière proposition corrigée par le Canada se lirait comme suit :

“Certaines délégations ont estimé ou ont exprimé l'idée selon laquelle la viabilité à long terme” etc.

et le reste du paragraphe serait biffé.

Y a-t-il des commentaires sur cette proposition ? Non. *Le paragraphe 59, tel qu'il a été modifié, est adopté.*

Évolution récente des systèmes mondiaux de navigation par satellites

Paragraphe 60

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 60. Évolution récente des systèmes mondiaux de navigation par satellites. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 60 est adopté.*

Paragraphe 61

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 61. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 61 est adopté.*

Paragraphe 62

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 62. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 62 est adopté.*

Paragraphe 63

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 63. Des réactions sur le 63 ? Non. *Le paragraphe 63 est adopté.*

Paragraphe 64

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 64. Des commentaires sur le 64 ? Non. *Le paragraphe 64 est adopté.*

Paragraphe 65

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 65. Des commentaires sur le 65 ? Non. *Le paragraphe 65 est adopté.*

Paragraphe 66

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 66. Rien à dire sur le 66 ? Non. *Le paragraphe 66 est adopté.*

Paragraphe 67

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 67. Rien à dire sur le 67 ? Non. *Le paragraphe 67 est adopté.*

Paragraphe 68

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 68. Rien à dire sur le 68 ? Non. *Le paragraphe 68 est adopté.*

Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Paragraphe 69

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, paragraphe 69. Des commentaires sur le 69 ? Non. *Le paragraphe 69 est adopté.*

Paragraphe 70

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 70. Rien à dire là non plus ? Non. *Le paragraphe 70 est adopté.*

Paragraphe 71

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 71. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 71 est adopté.*

Paragraphe 72

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 72. Des commentaires sur le 72 ? Non. *Le paragraphe 72 est adopté.*

Paragraphe 73

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 73. Pas de commentaires ? Non. *Le paragraphe 73 est adopté.*

Paragraphe 74

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 74. Nous avons reçu une proposition d'amendement. Le Venezuela a la parole.

M. F. VÁRELA (République bolivarienne du Venezuela) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, nous avons présenté un petit amendement au secrétariat par écrit. Pour ne pas perdre de temps, je demanderai peut-être juste au secrétariat d'en faire lecture. Il s'agit juste de changer un petit mot.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Le mot que l'on propose de changer figure à la quatrième ligne "y compris" devient "notamment en", au lieu de "y compris en orbite terrestre" on écrirait "notamment en orbite terrestre".

Y a-t-il des réactions à cette proposition du Venezuela ? Y aurait-il d'autres commentaires sur le paragraphe 74 ? Non. *Le paragraphe 74, tel qu'amendé par le Venezuela, est adopté.*

Paragraphe 75

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 75. Y a-t-il des observations à faire concernant le paragraphe 75 ? Non. *Le paragraphe 75 est adopté.*

*Objets géocroiseurs**Paragraphe 76*

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Objets géocroiseurs, paragraphe 76. Est-ce que vous avez des observations à faire ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 77

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 77. Pas d'observations ? *Adopté.*

Paragraphe 78

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 78. Pas d'observations ? *Adopté.*

Paragraphe 79

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 79. Est-ce qu'il y a des observations ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 80

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 80. Le Mexique a la parole.

M. S. CAMACHO LARA (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. On pourrait inclure une phrase ici qui reflèterait que j'ai informé le Comité que nous avons eu deux réunions. Mais le groupe d'action organisera une réunion à Pasadena, Californie, dont le but serait de débattre du mandat. Là il s'agit de changer quelque chose "*d'un groupe de planification*". C'est simplement une phrase donc. J'ai donné une explication un peu longue mais il s'agit seulement de mentionner cette phrase ici. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Est-ce que vous avez des observations à faire concernant cette proposition du Mexique qui souhaite inclure une phrase disant que "*l'Équipe d'action va organiser une réunion à Pasadena, Californie*" ? C'est un fait.

Pas de commentaires. Bien. Le secrétariat ajoutera cette phrase dans le paragraphe 80. *Ce paragraphe, avec la phrase proposée par le Mexique, vient d'être adopté.*

Paragraphe 81

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 81. Est-ce qu'il y a des commentaires à faire concernant ce paragraphe 81 ? Non. *Le paragraphe 81 est adopté.*

Paragraphe 82

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 82. Est-ce qu'il y a des observations concernant ce paragraphe ? Non. *Le paragraphe 82 est adopté.*

Paragraphe 83

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 83. Des commentaires ? Non. *Le paragraphe 83 est adopté.*

Initiative internationale sur la météorologie spatiale

Paragraphe 84

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Initiative internationale sur la météorologie spatiale, paragraphe 84. Est-ce qu'il y a des observations à ce sujet ? Non. *Le paragraphe 84 est adopté.*

Paragraphe 85

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 85. Pas de commentaires ? Non. *Le paragraphe 85 est adopté.*

Paragraphe 86

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 86. Est-ce qu'il y a des

observations à faire concernant ce paragraphe 86 ? Non. *Le paragraphe 86 est adopté.*

Paragraphe 87

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 87. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 87 est adopté.*

Paragraphe 88

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 88. Pas d'observations ? Non. *Le paragraphe 88 est adopté.*

Viabilité à long terme des activités spatiales

Paragraphe 89

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous avons maintenant la rubrique intitulée "*Viabilité à long terme des activités spatiales*". Nous attendons cette question du mandat. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant le paragraphe 89 ? Non. *Le paragraphe 89 est adopté.*

Paragraphe 90

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 90. Est-ce qu'il y a des observations à faire ? Pas de commentaires. *Le paragraphe 90 est adopté.*

Paragraphe 91

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 91. Y a-t-il des observations ? Non. Pas d'observations sur ce paragraphe 91. *Le paragraphe 91 est adopté.*

Paragraphe 92

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons laisser pour l'instant le paragraphe 92. La délégation de la Fédération de Russie a des petits problèmes de traduction du texte anglais. Nous allons recevoir une bonne traduction vers l'anglais un peu plus tard concernant ce paragraphe.

Nous allons suspendre l'adoption du paragraphe 92.

Paragraphe 93

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 93. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant le paragraphe 93 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 93 est adopté.*

Paragraphe 94

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 94. Est-ce qu'il y a des observations à faire ? Non. Pas d'observations. *Le paragraphe 94 est adopté.*

Paragraphe 95

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 95. Dans ce paragraphe 95, une proposition est faite et on dira que le document A/AC.105/2011/CRP.15, puis on dit et son additif 1.

Ensuite, le chiffre de l'annexe 2, cela sera adopté plus tard. On va simplement mentionner ici annexe 2.

Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant le paragraphe 95 ? On ajoute donc "*et l'additif 1*", sachant que l'annexe 2 sera adoptée. Il s'agit simplement de faire référence à cette annexe. Est-ce qu'il y a des observations ? Non.

Le paragraphe 95 est adopté.

Paragraphe 96

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 96. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 97

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 97. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 98

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 98. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 99

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 99. Pas de commentaires ? Non. *Le paragraphe 99 est adopté.*

Paragraphe 100

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 100. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 100 est adopté.*

Paragraphe 101

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 101. Pas de commentaires. *Le paragraphe 101 est adopté.*

Paragraphe 102

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 102. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 102 est adopté.*

Paragraphe 103

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 103. Y a-t-il des commentaires à ce sujet ? Non. *Le paragraphe 103 est adopté.*

Paragraphe 104

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 104. Pas de commentaires. *Il est adopté.*

Paragraphe 105

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 105. Y a-t-il des commentaires ? Non. *Le paragraphe 105 est adopté.*

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique

Paragraphe 106

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 106, Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 107

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 107. Ce paragraphe comprendra l'ordre du jour, première question, Élection du Président. C'est ce qu'on avait déjà pour le Sous-Comité juridique. Donc la première question de l'ordre du jour est intitulée "Élection du Président" et les autres questions suivent.

Est-ce qu'il y a des observations à ce sujet ? La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je suis d'accord pour que l'on ajoute cette question. J'ai une observation à faire au titre de la lettre d). Est-ce que vous voulez que je fasse maintenant ma proposition ou bien est-ce que vous voulez que j'intervienne plus tard ? Lettre d), point 8. d) Nous avons repris ce texte. Il s'agit de la viabilité à long terme, c'est ça.

Le texte qui est entre crochets vient du Sous-Comité scientifique et technique, de son rapport, donc. Il faudrait peut-être remplacer ce texte par ce qui suit. Il s'agit des méthodes de travail et mandat ce qui sera adopté plus tard. Il s'agit du paragraphe 23 de l'annexe 2, 2012. Peut-être que le secrétariat pourra y réfléchir et nous donner une nouvelle version de ce plan de travail. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. La proposition consiste donc à remplacer, dans le paragraphe 107 8 d) le texte. [*Le Président s'interrompt et donne la parole au secrétariat.*]

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Oui, dans ce cas précis, on fait référence

au travail pour 2012 comme on le voit dans le paragraphe 23, nous avons adopté le mandat et donc il s'agit de faire une référence à ce mandat à l'annexe 2. On reflètera tout cela de façon correcte dans ce paragraphe. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Le secrétariat reflètera ce qui s'est passé, conformément à ce que l'on adoptera à l'annexe 2, paragraphe 23. Il s'agit du point 8 d).

Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant le paragraphe 107 ? Le secrétariat amendera un paragraphe et mentionnera la bonne référence au paragraphe 8 alinéa d). Il n'y a pas d'observations à ce sujet. *Ce paragraphe 107 est adopté tel qu'amendé par le secrétariat.* Cet amendement sera apporté plus tard conformément à l'annexe 2 et son paragraphe 23.

Paragraphe 108

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Passons au paragraphe 108. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Non. *Le paragraphe 108 est adopté.*

Paragraphe 109

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 109. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Pas d'observations. *Le paragraphe 109 est adopté.*

Paragraphe 110

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 110. Y a-t-il des commentaires ? La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Paragraphe 110, je fais une observation au sujet de la dernière phrase qui se trouve à la page 13 [dit l'orateur]. Nous sommes bien d'accord pour dire que la prochaine session du COPUOS comprendra une cérémonie concernant le lancement de LANDSAT-1 et je me demande si une autre cérémonie n'est pas nécessaire dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique.

Si je me souviens bien, lors du Sous-Comité scientifique et technique, nous devons avoir une cérémonie mais on a dit que cela aura lieu l'année prochaine et pas cette année. À mon avis, il faudrait supprimer ici cette mention "*Ce colloque doit être consacré à la contribution du Comité des Nations Unies sur le développement durable*". Et on supprime le reste. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur. La Chine fait une proposition. Le colloque aura lieu dans le cadre du Comité du COPUOS et on propose de mettre un

point après "*à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable*". On souhaite supprimer "*et à la célébration du 40^e anniversaire du lancement de LANDSAT-1*".

Est-ce que vous avez des commentaires à faire concernant cette proposition d'amendement que fait la Chine ? Pas de commentaires concernant ce paragraphe 110. Donc on arrête ce paragraphe après le mot "*durable*", on supprime le reste. *Ce paragraphe 110, avec la modification faite, est adopté.*

L'espace et la société

Paragraphe 111

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Passons maintenant à l'espace et à la société, paragraphe 111. Est-ce que vous avez des commentaires à faire ? Non. *Le paragraphe 111 est adopté.*

Paragraphe 112

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 112. Pas de commentaires. *Le paragraphe 112 est adopté.*

Paragraphe 113

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 113. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 113 est adopté.*

Paragraphe 114

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Le Chili demande la parole. Non. Paragraphe 114. Pas d'observations. *Le paragraphe 114 est adopté.*

Paragraphe 115

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 115. Est-ce qu'il y a des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 115 est adopté.*

Paragraphe 116

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 116. Pas d'observations. *Le paragraphe 116 est adopté.*

Paragraphe 117

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 117. Pas d'observations. *Le paragraphe 117 est adopté.*

Paragraphe 118

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 118. Est-ce qu'il y a des observations ? Non. *Le paragraphe 118 est adopté.*

Paragraphe 119

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 119. Avez-vous des observations ? Non. *Le paragraphe 119 est adopté.*

Paragraphe 120

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 120. Est-ce qu'il y a des observations ? Non. *Le paragraphe 120 est adopté.*

Paragraphe 121

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 121. Pas de commentaires. *Le paragraphe 121 est adopté.*

Nous reprendrons un peu plus tard cet additif 3 lorsque nous disposerons de ce mandat concernant la viabilité à long terme.

Document A/AC.105/L.281/Add.1

Paragraphe 36

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Nous revenons maintenant sur l'additif 1. Nous étions saisis de deux modifications que nous propose le Venezuela. Je donne la parole au secrétariat qui va nous donner lecture de ce texte.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Le secrétariat vous renvoie au document additif 1, paragraphe 36. Nous sommes saisis d'un amendement de la part du Venezuela. Avant dernière ligne. Il s'agit de la lire comme suit :

“de l'humanité et renforce les responsabilités des États qui ont des activités spatiales menées par les entités gouvernementales et non gouvernementales.”

Après le mot “renforcé”, il s'agit de dire comme suit :

“La responsabilité des États concernant les activités spatiales effectuées par les entités gouvernementales et non gouvernementales.”

Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur de nous avoir lu cette modification du paragraphe 36 qui est proposée par le Venezuela.

Avez-vous des observations à faire concernant cette proposition du Venezuela qui amende ce paragraphe 36 ? Non, il n'y en a pas. *Nous adoptons donc le paragraphe 36 du document additif 1 au document L.281.*

Paragraphe 55

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Maintenant, il s'agit de se pencher sur le paragraphe 55. Le secrétariat a la parole.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes saisis d'une proposition faite par le Venezuela pour adapter le paragraphe 55, pour l'amender. Je vais vous donner lecture des trois dernières lignes. On commence par “implementation”, “application”.

L'amendement se lit comme suit :

“L'application des instruments juridiques et la mise au point de nouveaux instruments juridiques se rapportant à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.”

Donc, “existant” est supprimé.

“Définir la responsabilité des États en ce qui concerne”, ce membre de phrase est remplacé par les mots “se rapportant à”.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le secrétariat qui vient de nous lire cette proposition d'amendement que fait le Venezuela. Est-ce que vous avez, Mesdames et Messieurs, des observations à formuler concernant cette proposition ? Pas de commentaires. Donc, *ce paragraphe 55, amendé par le Venezuela, est maintenant adopté.*

Nous pouvons donc adopter l'ensemble du document A/AC.105/L.281/Add.1. Est-ce qu'il y a des commentaires sur l'ensemble du document que nous avons déjà adopté paragraphe par paragraphe ? Non. Pas d'observations. *Le document est adopté.*

Document A/AC.105/L.281/Add.5

Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle

Paragraphe premier

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Nous devons adopter l'additif 3 une fois que l'on aura adopté le mandat sur la longévité à long terme, ce qui fait que nous devons passer maintenant à l'additif 5. Il s'agit des recommandations et des décisions, retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle. *Paragraphe premier.*

Avez-vous des observations à faire concernant ce paragraphe ? Pas de commentaires. *Le paragraphe premier est adopté.*

Paragraphe 2

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 2. Pas de commentaires non plus ? *Le paragraphe 2 est adopté.*

Paragraphe 3

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 3. Il s'agit des présentations techniques. L'Inde.

M. S.K. SHIVAKUMAR (Inde) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. La présentation sur RESOURCESAT-2 a été effectuée au point de l'ordre du jour Échange de vues et pas sous ce point-là.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie l'Inde. Donc, cette présentation RESOURCESAT, présentation de l'Inde n'a pas sa place ici. Ce paragraphe 3 "*Le Comité a entendu la présentation suivante : Agence spatiale chilienne*" etc.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Non. *Donc, le paragraphe 3 est adopté tel qu'amendé.*

Paragraphe 4

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 4. Y a-t-il des choses à dire que le paragraphe 4 ? Non. *Le paragraphe 4 est adopté.*

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 5. Y a-t-il des commentaires sur le paragraphe 5 ? Non. *Le paragraphe 5 est adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 6. Y a-t-il des choses à dire sur le paragraphe 6 ? Pas de commentaires. *Il est adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 7. Pas de commentaires sur le paragraphe 7 ? Non. *Le paragraphe 7 est adopté.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 8. Des commentaires sur le 8 ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 9. Rien à dire sur le 9 ? *Le paragraphe 9 est adopté.*

*L'espace et l'eau**Paragraphe 10*

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : L'espace et l'eau, maintenant, paragraphe 10. Y a-t-il des commentaires sur le 10 ? Non. *Le paragraphe 10 est adopté.*

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 11. Des choses à dire sur le 11 ? Non. *Le paragraphe 11 est adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 12 a), b), et c). Encore une fois, il s'agit des présentations. Pas de commentaires. *Il est adopté.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 13. Pas d'observations. *Il est adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 14. Y a-t-il des réactions à ce paragraphe 14 ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 15. Rien à dire. *Adopté.*

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 16. Non. *Le paragraphe 16 est adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 17. Y a-t-il des observations sur le 17 ? Non. *Le paragraphe 17 est adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 18. Pas de réaction au 18. *Il est adopté.*

*Espace et changement climatique**Paragraphe 19*

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Maintenant nous passons à Espace et changement climatique, paragraphe 19. Pas d'observations sur le 19. *Il est adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 20. Rien à dire là non plus. *Le paragraphe 20 est adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 21. Il s'agit encore des présentations techniques. a), b) et c). Donc *le paragraphe 21 est adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 22. Y a-t-il des choses à dire sur le 22 ? Non. *Le paragraphe 22 est adopté.*

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 23. Pas de commentaires. *Le paragraphe 23 est adopté.*

Paragraphe 24

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 24. Pas de commentaires. *Le paragraphe 24 est adopté.*

Paragraphe 25

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 25. Pas de commentaires ? *Le paragraphe 25 est adopté.*

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 26. Pas de commentaires ? *Le paragraphe 26 est adopté.*

Paragraphe 27

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 27. Rien à dire sur le 27 ? *Il est adopté.*

Paragraphe 28

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 28. Le Portugal a la parole.

M. (??) (Portugal) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Une petite chose. Cette délégation avait exprimé l'idée selon laquelle le rapport spécial de la réunion interagences sur l'utilisation des techniques spatiales, espace et changement climatique, a été mentionné en tant que contribution très importante. Je ne sais pas, il s'agirait peut-être du paragraphe adéquat pour l'insérer. Mais il faudrait peut-être mentionner ce document.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le secrétariat me dit que c'est déjà inclus ailleurs dans le rapport. M. Hedman.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Oui, effectivement, je voudrais attirer l'attention du délégué du Portugal à la partie suivante "Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies". Il s'agit du paragraphe 36. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci au délégué du Portugal.

Y a-t-il d'autres commentaires sur le paragraphe 28 ? Non. Donc, *le paragraphe 28 est adopté.*

Paragraphe 29

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 29. Y a-t-il des commentaires sur le 29 ? Non. *Le paragraphe 29 est adopté.*

Paragraphe 30

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 30. Pas d'observations sur le 30. *Le paragraphe 30 est adopté.*

Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Paragraphe 31

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous en venons à l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies, paragraphe 31. Y a-t-il des choses à dire sur le 31 ? Non. *Le paragraphe 31 est adopté.*

Paragraphe 32

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 32. Rien à dire sur le 32. *Il est adopté.*

Paragraphe 33

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 33. Il s'agit de la déclaration de la Directrice du Bureau des affaires spatiales. Sur ce paragraphe, rien à dire. *Il est adopté.*

Paragraphe 34

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 34. Rien à dire non plus. *Le paragraphe 34 est adopté.*

Paragraphe 35

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 35. Y a-t-il des commentaires ? *Le paragraphe 35 est adopté.*

Paragraphe 36

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 36. Y a-t-il des choses à dire sur le 36 ? Non. *Il est donc adopté.*

Paragraphe 37

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le paragraphe 37 maintenant. Y a-t-il des réactions au 37 ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 38

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 38. Y a-t-il des commentaires sur le 38 ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 39

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 39 maintenant. Aucun commentaire ? *Le paragraphe 39 est adopté.*

Paragraphe 40

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 40 maintenant. Des commentaires sur le 40 ? Non. *Le paragraphe 40 est adopté.*

Puis-je donc considérer que tout ce document A/AC.105/L.281/Add.5 peut être adopté ? Nous pouvons donc adopter l'additif 5. *Il en est ainsi décidé.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Est-ce que je peux demander au délégué de la Fédération de Russie si la version russe est prête, en attendant que nous recevions l'addendum 6 en deux langues. L'addendum 6 est en cours de préparation.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, comme nous vous l'avons déjà dit, nous avons quelques petits soucis relatifs à la traduction du document en russe. Comme vous le savez, les pourparlers se sont basés sur un texte en version anglaise. À l'heure actuelle, nous faisons tout notre possible, nous ne ménageons aucun effort pour essayer de comprendre si l'on peut harmoniser le texte russe avec le texte anglais. Nous avons plusieurs versions. Si l'on peut se contenter de cela et si l'on peut estimer que le texte russe et le texte anglais sont terminés.

Alors, je vais vous demander de faire preuve d'un tout petit peu de compréhension. Nous avons besoin d'encore un tout petit peu de temps. Nous sommes dans une situation tout à fait inhabituelle, à savoir que le texte dans une des langues officielles des Nations Unies est tout à fait différent du nôtre. Je parle de la version anglaise. Même ce terme *guidelines* en anglais qui est un terme connu de tous

surtout depuis les années 1980, ici on voit que c'est un terme qui est totalement différent.

Donc, si, chers collègues, vous n'avez rien contre, ce que nous aimerions vous demander, c'est d'adopter ce texte en tout début d'après-midi. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Fédération de Russie pour son intervention.

Mesdames et Messieurs, je voudrais vous informer du fait qu'il y a un tout petit problème de procédure relatif à la Déclaration qui est en annexe à la Déclaration de l'Assemblée générale. Nous aurons quelqu'un des Nations Unies qui va venir maintenant qui va expliquer ce que recommande le secrétariat de New York.

Dans cinq minutes, il va y avoir quelqu'un qui va venir nous expliquer cela. Puisque de toute façon, nous avons encore besoin d'un tout petit peu de temps pour avoir la traduction en deux langues de l'addendum 6 et l'annexe 2 n'est pas encore tout à fait prête à cause d'un tout petit souci de traduction en russe.

Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, si je puis par votre entremise poser une question au délégué de la Fédération de Russie, je voudrais lui demander dans quelle mesure ces problèmes sont des problèmes de fond quant à ce texte. S'il y a un problème de traduction, ça c'est une chose, mais s'il y a un problème de fond ou de contenu qui nécessite de travailler le texte, je voudrais savoir ce qu'il en est. À ce moment-là, nous pourrions peut-être mieux nous préparer pour cette après-midi éventuellement.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué des États-Unis. Je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie pour nous expliquer ce qu'il en est.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, permettez-moi de répéter encore une fois. Nous n'avons pas l'intention de rouvrir le débat et d'apporter des amendements au texte anglais, texte qui a été convenu entre nous tous.

Le problème où est-il ? Le texte en anglais, à certains endroits, a une formulation quelque peu particulière, dirais-je. Ça ne nuit pas à la compréhension, mais c'est tout simplement parce que la langue anglaise est ainsi faite. C'est peut-être même un atout de l'anglais.

Le texte en russe nécessite de formuler les phrases de façon différente. Il est indispensable de

reconfigurer le texte en profondeur. C'est là que se posent les problèmes, et donc là les traducteurs écrits ont rencontré un certain nombre de difficultés.

C'est pour cela que je demanderai à mon très estimé collègue des États-Unis de nous comprendre. Je pense que s'il était à notre place et qu'il se retrouvait avec un texte lacunaire en anglais alors que le texte en russe aurait été convenu, peut-être il ne se sentirait pas de façon aussi confortable, dirais-je.

Donc, en essayant de ressentir un petit peu l'humeur qui règne dans cette salle, je vais tout faire pour accepter que maintenant, on adopte ce rapport du Président du groupe de travail, à une condition expresse, à savoir que toutes nos propositions relatives au texte en russe, cette version russe, soient adoptées par le secrétariat. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie.

Nous avons maintenant l'addendum 6 qui est prêt. Donc nous pouvons en venir à l'adoption de l'addendum 6 pour ne pas perdre de temps. Dans une ou deux minutes, nous allons procéder à la distribution de l'addendum 6.

Mesdames et Messieurs, le représentant de l'Afrique du sud a demandé la parole.

Mme J. VAN WYK (??) (Afrique du sud) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, on a attiré mon attention sur le fait que peut-être l'annexe sur la viabilité à long terme mériterait d'être peaufinée dans les autres langues. Alors que peut-être des groupes linguistiques pourraient décider de se réunir pendant la pause déjeuner pour voir si nous pouvons essayer d'ajuster nos observations sur le texte.

De toute évidence, ce n'est pas simplement la version russe qui pose problème, il y en aurait également dans d'autres langues également. Juste pour harmoniser un petit peu notre vision des textes.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La Suisse.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. Oui, absolument. En ce qui concerne la version française de l'annexe 2 à l'addendum 4, cette délégation souhaite proposer aux autres délégations francophones que nous nous réunissions à 14 heures ou à une autre heure si ça convient mieux à d'autres délégations, mais que nous nous réunissions durant la pause de midi pour

vérifier le langage, la traduction du cahier des charges du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Nous proposons à 14 heures dans la salle 100, une des petites salles, en bas. Si, évidemment, d'autres délégations ont une objection ou souhaitent que nous nous rencontrions à un autre moment, n'hésitez pas à venir vers moi. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Madame.

Il y a une proposition pour les États membres francophones. Ils sont invités à se réunir à 14 heures dans la salle M100. Y a-t-il des objections à cette proposition ? Bien. C'est vous donc qui organisez cette réunion.

Additif 5 - Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : L'Algérie a demandé que l'additif 5, changement climatique, entre autre au paragraphe 22, qu'on supprime quelques mots à la fin du paragraphe. Il s'agit de l'additif 5. Il s'agit "des cyclones tropicaux, des sécheresses et des tempêtes de sable peu habituelles". Il ne s'agit pas de "tempêtes inhabituelles".

Dans ce paragraphe 22, il s'agit donc de supprimer les derniers mots, c'est-à-dire "les tempêtes de poussière inhabituelles en Afrique du nord et en Asie du sud-est". Il s'agit de supprimer ce membre de phrase. On mettrait donc un point après "les cyclones tropicaux et les inondations". En français, la phrase se termine par (??).

Est-ce que vous avez des observations à faire concernant cette proposition ? Nous allons donc accepter cela, le paragraphe 22 tel qu'amendé. Donc on a supprimé "les tempêtes de poussière inhabituelles en Afrique du nord et en Asie du sud-est". Il n'y a pas d'autres commentaires. Nous allons adopter ce paragraphe tel qu'il a été proposé.

Document A/AC.105/L.281/Add.6

Recommandations et décisions, rôle futur du Comité

Paragraphe premier

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Maintenant nous avons cet additif 6, document L.281/Add.6. Il s'agit de recommandations et décisions, rôle futur du Comité. Paragraphe premier. Est-ce qu'il y a des observations ? J'espère que vous avez tous le document en mains qui vient d'être distribué.

Je vois qu'il n'y a pas d'observations sur le paragraphe premier qu'on vient d'adopter. *Il en est ainsi décidé.*

Paragraphe 2

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 2. Y a-t-il des observations. Non, il n'y en a pas. *Le paragraphe 2 est adopté.*

Paragraphe 3

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. Avez-vous des observations à faire concernant le paragraphe 3 ? Non, il n'y a pas de commentaires. *Le paragraphe 3 est adopté.*

Paragraphe 4

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 4. Pas d'observations. *Il est adopté.*

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 5. Avez-vous des observations ? Pas d'observations. *Le paragraphe 5 est adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 6. Avez-vous des observations ? Non. *Le paragraphe 6 est adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 7. Y a-t-il des observations sur ce paragraphe 7 ? Non. *Il est adopté.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 8. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 9. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant le paragraphe 9 ? Non. *Le paragraphe 9 est adopté.*

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 10. Le Canada.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) : Merci, Monsieur le Président. Concernant ce qui est mentionné au paragraphe 10, à savoir reconduire l'item pour une autre année et de présenter une version améliorée du papier, j'aimerais savoir de quel papier il est question, puisque si on se réfère au papier intitulé en anglais "*Toward UN Space Policy*", il semble que l'avenir de ce papier soit

maintenant entre les mains du groupe de travail sur la durabilité de l'espace.

J'aimerais une clarification ici à l'effet de quel *working paper* il est question. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Il s'agit d'un document de travail décrit dans le paragraphe 5, en fait. Dans ce paragraphe 5, on lit que le groupe de travail et on a aussi une cote A/AC.105/L.278. Il s'agit d'un "cadre conceptuel permettant de répondre aux préoccupations", etc. Donc, on fait référence à ce document-ci.

Vous avez la parole.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) : Merci pour cette clarification, Monsieur le Président. On ne va pas s'opposer à reconduire cet item, il en était question, en effet dans les délibérations du Comité. Toutefois, on s'inquiète du niveau de consultation qui a été fait sur cet item, et notamment une réunion qui avait été convoquée cette semaine et à laquelle je me suis présenté, ne sachant pas, peut-être qu'elle avait été annulée, mais il n'y a eu rien d'autre. Nous avons déjà, comme délégation canadienne, effectué des commentaires par écrit, aux auteurs du document dans le passé, et il semble qu'il n'en ait pas été tenu compte.

Alors, on s'inquiète de la démarche qu'il va y avoir entre maintenant et l'an prochain quant au contenu et à la portée de ce document sur lequel on aimerait être informés. Je n'ai pas de mots précis à ajouter à ce moment-ci au paragraphe 10. Si vous me permettez, je vais essayer de créer quelques mots pour refléter qu'il devrait y avoir, sinon d'autres consultations ou du travail qui soit fait avant que le Comité soit replacé devant ce document ou une nouvelle version l'an prochain pour adoption ou autre.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Monsieur le représentant du Canada, si vous avez un texte à nous proposer pour ce paragraphe, donnez-nous le et nous allons, à ce moment-là, soumettre ce texte pour adoption.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, je pourrai vous lire ce texte, paragraphe 10, après "2008-2009", je dirais "*pour avoir d'autres consultations entre les sessions avec d'autres délégations afin de présenter une version actualisée*".

Je répète plus lentement, "*pour la période 2008-2009*", là on ajoute :

"d'avoir des consultations avec les délégations entre les sessions afin de"

et ensuite on poursuit avec le texte qui est écrit maintenant dans le document.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Donc ce paragraphe 10 est modifié. Aprus "2008-2009", on dit :

"d'avoir des consultations avec les délégations entre les sessions afin de présenter une version actualisée du document de travail" etc.

Est-ce qu'il y a des commentaires à faire concernant cette proposition d'amendement faite par le Canada ? Le représentant de la République tchèque a la parole.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation était un des auteurs concernant l'idée de continuer à examiner cette question intitulée "Rôle futur du Comité", et c'est là la première partie du paragraphe 10. Il s'agit de poursuivre l'examen de ce point à sa cinquante-cinquième session en 2012.

Une autre proposition est faite par le Canada mais elle est distincte. On y demande au Président du Comité d'avoir des consultations entre les sessions pour présenter une version actualisée du document de travail. Est-ce que j'ai bien compris cela, Monsieur le Président ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, le représentant du Canada est d'accord. Oui, c'est bien cela, Monsieur. Le Royaume-Uni.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais m'assurer que ce que nous faisons ici est bien reflété dans ce que nous avons au sujet des débats en plénière. Donc, il y a une différence entre ce que l'on a dans le paragraphe 10 "mise à jour ou la version actualisée", et il y a autre chose c'est les consultations sur le document. Là, on n'a pas été d'accord, je pense, à moins que je me trompe.

Je fais une autre proposition. Il s'agit là du document présenté par un délégué et donc on peut changer le mot "*requested*" à la deuxième ligne, "*a demandé*" en français, et qu'on dise "*et est convenu d'envisager une version mise à jour ou actualisée*". C'est-à-dire que nous ne sommes pas en train de dire qu'un nouveau document présenté est convenu, tout ce qu'on dit c'est oui c'est intéressant, on va continuer de l'examiner et nous allons faire la même chose pour d'autres documents que présenteront les délégués sur cette question. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Madame. Est-ce que vous pouvez me donner un texte tel que vous le souhaitez ? Nous le présenterons aux États membres et à ce moment-là on y statuera. Est-ce que vous pouvez me donner ce texte maintenant, Madame ?

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Donnez-moi 30 secondes, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Bien, alors continuons. Le représentant du Nigeria a la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Excusez-moi, mais je voudrais dire qu'en ce qui concerne la lettre j) Rôle futur du Comité, si vous prenez les paragraphes 6, 7, 8, 9, il y a des points de vue qui sont exprimés et ça va au-delà de ce que l'on a dans le paragraphe 2 au sujet du document.

Quand on parle du Rôle futur du Comité, qu'est-ce qu'on fait, on ne fait que mentionner ce document évoqué dans le paragraphe 2, ou est-ce qu'il s'agit de toutes les activités menées par le Comité ? De quoi il s'agit exactement ? Parce que dans le paragraphe 10, il n'y a pas que le document qui m'intéresse, il y a tout le travail futur du Comité, il doit se pencher sur cette question, le Comité, pas seulement sur un document. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Si je me souviens bien, il s'agissait du Rôle futur du Comité. Donc effectivement, il y a un autre travail que l'examen du document. Tout est question de politique, par exemple, des délégués sont intervenus à ce sujet. Est-ce que vous proposez de modifier ce paragraphe, ou est-ce que vous voulez ajouter quelque chose à ce dernier ?

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je soulève cette question pour la raison suivante. Les paragraphes 6, 7, 8 et 9 montrent que les délégations ont des avis différents en ce qui concerne le Rôle futur du Comité. Peut-être qu'elles se sont aussi exprimées dans le cadre de leur intervention au nom de leur pays pour parler de cette question. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Une des propositions consiste à diviser en deux le paragraphe 10. La première partie du paragraphe aurait un point après "*pour une année seulement*" donc point. Ensuite, on

a une deuxième phrase. La représentante du Royaume-Uni a la parole.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'ai un texte à proposer qui tient compte des observations faites par le Nigeria. Je vais vous le lire rapidement [*les interprètes ne le souhaitent pas que ce soit lu rapidement*].

On met un point après "*pour une année seulement*". Ensuite :

"envisager des présentations y compris une mise à jour du document de travail ce par le Président du Comité".

Je ne sais pas s'il faut terminer cela à la cinquante-cinquième session.

"et d'envisager des propositions au titre de cette question y compris une version actualisée du document de travail actuel, ce qui serait fait par le Président du Comité et vaudrait pour la période 2008-2009."

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Madame. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant cette proposition que fait le Royaume-Uni ? Le représentant du Nigeria est aussi d'accord. Je vous demande de bien vouloir lire lentement votre proposition.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Je vais donner lecture de tout le paragraphe :

"Le Comité est convenu de poursuivre l'examen de ce point à sa cinquante-cinquième session en 2012 pour une année seulement, et d'examiner des présentations au titre de cette question, y compris une proposition de version actualisée du document de travail actuel, et ce par le Président pour la période 2008-2009."

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Madame. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant la proposition ? Le Canada a la parole.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis d'accord avec la proposition que fait le Royaume-Uni. On pourrait ajouter "*en se fondant sur les consultations entre les sessions*." Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Madame la représentante du Royaume-Uni, êtes-vous d'accord ? Vous avez la parole.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, on touche au motif de ma décision, là. Je ne pense pas que nous étions convenus d'avoir des consultations sur ce document. Il s'agit d'un document présenté par une personne, et la personne en a parlé avec d'autres, mais en plénière on n'a pas dit que ce document ferait l'objet de consultations officielles. Nous ne pensons pas que cela doit être mentionné dans le rapport. Tout ce qu'on doit dire c'est que nous attendons un document.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le Canada est d'accord avec votre observation, Madame. Le Royaume-Uni va nous transmettre le texte proposé au secrétariat. Ce texte vient de vous être lu.

Est-ce que vous avez d'autres observations à faire concernant cette proposition d'amendement que fait le Royaume-Uni ? Pas de commentaires. *Le paragraphe 10 tel qu'amendé par le Royaume-Uni est adopté.*

Questions diverses

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous devons continuer jusqu'à 13 heures notre travail. Passons au paragraphe 11, Questions diverses. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 11 est adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 12. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 12 est adopté.*

Composition des bureaux

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nouvelle rubrique, Composition des bureaux, paragraphe 13. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 14. Pas de commentaires. *Adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 15. Pas de commentaires. *Adopté.*

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 16. Pas d'observations. *Le paragraphe 16 est adopté.*

Composition du Bureau

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 17, il s'agit de la Composition du Bureau dans ce paragraphe. Pas d'observations. *Le paragraphe 17 est adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe 18. Pas d'observations. *Le paragraphe 18 est adopté.*

Composition du Comité

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Composition du Comité, paragraphe 19. *Le paragraphe 19 est adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 20. Pas d'observations. *Le paragraphe 20 est adopté.*

Statut d'observateur

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Statut d'observateur, paragraphe 21. Avez-vous des observations à faire ? Non. *Le paragraphe 21 est adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 22. Pas de commentaires. *Le paragraphe 22 est adopté.*

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 23. Avez-vous des observations à faire concernant le paragraphe 23 ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 24

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 24. Pas d'observations ? Non. *Le paragraphe 24 est adopté.*

Organisation des travaux

Paragraphe 25

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 25, Organisation des travaux. Est-ce qu'il y a des observations à faire

concernant le paragraphe 25 ? Non. *Le paragraphe 25 est adopté.*

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 26. Est-ce qu'il y a des observations ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 27

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 27. La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Paragraphe 27, dernière ligne du paragraphe. Nous proposons qu'on dise "après session", ce qui suit. "à la cinquante-et-unième session du Sous-Comité juridique" ainsi le Sous-Comité juridique saura qu'à sa session il n'y aura pas de transcriptions non éditées. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le secrétariat a la parole.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le délégué de la Chine a tout à fait raison, mais dans le paragraphe 26, on dit "*Le Comité a fait siennes les recommandations paragraphe 198, en particulier*". Donc, il y a là une recommandation à une décision prise par le Sous-Comité juridique qui se rapporte à son propre travail et cela est couvert par la mention des paragraphes 196 à 198.

Dans le paragraphe 27, on trouve la décision du Comité concernant ses propres transcriptions non éditées. Enfin, j'essayais de vous expliquer pourquoi nous avons ces paragraphes et ces explications ici, mais nous sommes tout à fait prêts à envisager les propositions que fait la Chine.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le secrétariat. La France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : Monsieur le Président. À travers vous, juste une question au secrétariat. Nous comprenons que la référence au document L.282, inclut la proposition évidemment qui est dans ce document et que la décision que nous prenons est valable pour quatre ans, j'ai compris pour les années 2012 à 2015 incluse. C'est bien cela ?

Parce qu'on a l'impression que l'on prend une décision définitive ici, alors qu'en fait nous prenons une décision qui n'est valable que pour quatre ans et qu'il faudra à nouveau se pencher sur cette question dans quelques années. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, il s'agit bien de la période 2012-

2015, c'est clair. Y a-t-il d'autres interventions, éventuellement de la Chine après l'explication du secrétariat ? La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Oui, je peux accepter l'explication du secrétariat. Nous sommes prêts à accepter le texte en l'état.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Donc, paragraphe 27 sans amendement. Y a-t-il des commentaires sur le 27 ? Non. *Le paragraphe 27 est adopté.*

Paragraphe 28

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 28. Des commentaires sur le 28 ? Nous allons aller jusqu'au paragraphe 31. Donc, 28 pas de problèmes ? Nous pouvons l'accepter ? Très bien. *Le paragraphe 28 est adopté.*

Paragraphe 29

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 29. Des commentaires sur le 29 ? Non. *Le paragraphe 29 est adopté.*

Paragraphe 30

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 30. Rien à dire sur le 30. *Il est adopté.*

Paragraphe 31

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 31. Des commentaires sur le 31 ? Non. *Le paragraphe 31 est adopté.*

Je vous propose de nous arrêter là. La République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : [*sans micro malheureusement*]

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : [*partie non enregistrée*].

La séance est levée à 13 h 2.